

Pétition suite à l'annulation du Funky Freaky Festival

Ce week-end, du 5 au 7 septembre, devait avoir lieu le « **Funky Freaky Festival** », organisé par l'association « Les Frangins Frendleyks » sur un terrain privé de la commune d'Asquins (89). Cette manifestation avait recueilli l'accord de la municipalité, le soutien de la population locale, et avait été préparée dans le respect des normes requises en termes d'accueil, d'hygiène et de sécurité.

Cette semaine la Préfecture de l'Yonne a pourtant décidé d'interdire la manifestation et a procédé vendredi soir à l'évacuation du site avec l'appui des forces de l'ordre. Le principal argument justifiant cette interdiction a consisté dans le fait que le festival devait avoir lieu dans le périmètre du « site classé » de Vézelay. Cette annulation de dernière minute porte préjudice non seulement au public, aux organisateurs du festival mais aussi aux artistes qui devaient s'y produire.

Nous, habitants du vézélien, commerçants, visiteurs réguliers ou ponctuels, sommes attachés à la préservation de ce site classé du patrimoine mondial mais nous protestons vivement contre cette interdiction qui nous prive d'une manifestation culturelle et artistique, attendue par beaucoup, témoignant de la vitalité du territoire et source de retombées économiques. Il n'y a pas lieu d'opposer ainsi deux cultures, celle du patrimoine et celle du spectacle vivant, celle du passé et celle du présent. C'est pourquoi **nous refusons que la protection du site de Vézelay serve de prétexte pour limiter les initiatives locales**, même et surtout lorsque celles-ci émanent de la jeunesse. **Un site protégé n'a pas vocation à devenir un sanctuaire : l'interdiction des manifestations culturelles doit rester une mesure d'exception.**

